

Aux élèves et aux familles : Reprise de l'activité scolaire dans les collèges et les lycées

TAHITI / MOOREA / MAIAO

A partir du 18 mai, les élèves volontaires sont de nouveau accueillis dans les collèges et les lycées. Les professeurs et les personnels des établissements scolaires ont beaucoup travaillé pour accueillir et encadrer les enfants en toute sécurité sanitaire. Il est, maintenant, temps que les élèves reprennent le chemin de l'établissement...Qu'ils retrouvent les professeurs en face à face ainsi que leurs camarades de classe. Mais, en tant que parents, nous comptons sur ton aide pour partager, avec ton enfant, les consignes sanitaires données par l'établissement.

**C'EST LE COLLÈGE OU LE LYCÉE QUI PRÉVIENT LES PARENTS QUAND
ET COMMENT EST ACCUEILLI LEUR ENFANT**

Mon enfant retourne dans son établissement scolaire : Quelles sont les recommandations sanitaires ?

- 1 - **Avant de partir à l'école**, les parents doivent être attentifs à l'état de santé de son enfant : Toux, maux de tête...On peut, par exemple prendre sa **température** avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne doit pas s'y rendre.
- 2 - **En attendant le bus**, les élèves doivent respecter la distanciation physique.
- 3 - **Le Port du masque** pour les collégiens/lycéens, est conseillé. Il est obligatoire pour les élèves présentant certaines pathologies chroniques (PAI) et pour les élèves qui manipulent des machines en atelier.
- 4 - **Les gestes barrière** font partis du quotidien. Mais à l'école, les professeurs prendront le temps de les revoir afin que chacun les utilise correctement.
- 5 - **L'arrivée et le départ de l'établissement** pourront être échelonnés. Un marquage au sol pourra être matérialisé afin d'identifier un sens de circulation dans et hors de l'école et d'éviter les regroupements. Les parents et autres visiteurs ne seront pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement scolaire.
- 6 - **La circulation et les déplacements** des élèves seront limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.
- 7 - **Les récréations seront échelonnées** ou remplacées par des temps de pauses en classe à la fin du cours.
- 8 - **Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements** seront réalisés selon un protocole précis validé par le Ministère de la santé.
- 9 - **Le lavage des mains** sera fréquent, dès l'arrivée à l'école et **au retour à la maison**.
- 10 - **A la cantine**, le lavage des mains sera organisé avant et après le repas. Les élèves devront respecter les mesures barrière. La circulation (marquage), la distribution des repas, la gestion des matériels collectifs (plateaux, couverts, brocs d'eau...) sont adaptés pour limiter les contacts.

L'infirmier(ère) de l'établissement reste à votre disposition pour répondre à vos questions

Comment l'établissement scolaire s'organise pour accueillir ton enfant ?

- 1 - Le retour en classe se fait sur la base du **volontariat**. Mais...ce n'est pas l'école à la carte. Si tu décides du retour en classe, alors il faut s'engager à être présent selon l'emploi du temps donné par les professeurs. C'est important pour un bon suivi scolaire.
- 2 - Les cours vont se dérouler en **effectif réduit et par alternance**. En fonction de la salle, le nombre d'élèves sera fixé par le chef d'établissement qui respecte les règles de distanciation physique.
- 3 - Les cours en classe seront poursuivis à la maison (c'est la **continuité pédagogique**) pendant que d'autres élèves sont en classe (c'est l'**alternance**). Pour les élèves qui ont fait le choix de ne pas revenir en classe, les professeurs maintiennent le suivi pédagogique par le numérique et/ou les appels téléphoniques.
- 4 - C'est la sécurité sanitaire des enfants qui a dicté l'organisation scolaire. Jusqu'à nouvel ordre, les parents ou toutes autres personnes **ne pourront pas pénétrer dans l'établissement**. En revanche, dans le respect des règles sanitaires de l'établissement, l'élève peut être accompagné, déposé à l'accueil ou devant le portail.
- 5 - Pour exemple, **quelques mesures sanitaires** qui pourront être prises : Des déplacements et croisements d'élèves limités (les élèves ne changent pas de salle), des récréations décalées, des temps obligatoires de lavage des mains, des rotations de services de demi-pension, des entrées et sorties de classes échelonnées.

Que vont demander les professeurs aux élèves ?

- 1 - Dès la première journée, les élèves seront formés aux gestes barrière et auront toutes les explications sur l'organisation sanitaire mise en place dans l'établissement et dans les transports le cas échéant.
- 2 - Les professeurs seront à l'écoute des élèves. Ils feront un état des lieux du travail fait à la maison. C'est à partir de cet état des lieux qu'ils guideront les élèves pour consolider leur travail scolaire présent et à venir.
- 3 - L'important est de renouer le lien avec les apprentissages et de le faire dans un climat de bienveillance. Si l'élève est dans une classe à examen, la décision a été prise nationalement de ne pas organiser d'épreuves finales, à l'exception de l'épreuve orale du baccalauréat de français qui est maintenue. Le professeur principal donnera toutes les informations utiles pour rassurer les élèves.

Et les transports ?

- 1 - Les bénéficiaires au transport scolaire par voie terrestre seront pris en charge à compter du 18 mai, à raison d'un aller/retour par jour, avec une capacité des bus réduite à 50%. L'intégralité des bus dédiés au transport scolaire sera mise en circulation selon les horaires d'ouverture et de fermeture connus, pour garantir le ramassage de tous les élèves concernés pour le retour à l'école sur la base du volontariat et en alternance. Dans le cas où les horaires seraient différents, les chefs d'établissement devront en informer la DGEE et le transporteur.
- 2 - Port du masque dès la montée dans le bus : Recommandé pour les élèves, obligatoire pour le chauffeur. Capacité d'accueil : Pour respecter la distanciation physique, le bus ne pourra accueillir que 50% de sa capacité totale. Les élèves seront installés 1 par banc et en quinconce par rapport à la rangée de devant. Les chauffeurs ont été formés au respect des gestes barrières et à la distanciation physique.
- 3 - Horaires : Les directions d'établissements scolaires ou les mairies préviendront les familles si un changement d'horaires est envisagé.

NUMÉROS UTILES



TOUX, FIÈVRE,
DIFFICULTÉS À
RESPIRER :

15

7J/7 24H



QUESTIONS SUR
LE
COVID-19 :

444 789*

7J/7 8H-18H



FEMMES, FAMILLES,
ENFANTS :

40 473 500*
CME DE HAMUTA

L-J : 7H30-15H30
V : 7H30-14H30



CENTRE ADDICTOLOGIE
ET TOXICOMANIE :

40 460 047*
CCSAT

L-J : 7H30-15H30
V : 7H30-14H30

* prix d'un appel local

Pour toute demande liée à l'organisation scolaire, il faut joindre l'établissement

Le site de la direction de la santé sur les questions que vous vous posez sur le COVID 19

<https://www.service-public.fr/dsp/covid-19/>